

Projet associatif de chant senior

La Chantée

(nom initial, qui évoque parfaitement ce qu'il s'y passe mais présente une consonnance vaudoise ce qui n'est pas nécessairement un problème)

Accord d'âge

(notion du public cible et de la cohésion)

En chant tché !

(notion régionale, jeu de mots avec chantier en référence à la situation de handicap de certain-e-s et à la rencontre, mais peu descriptif)



DESRIPTIF DE PROJET

Genèse

La chantée est née à la Maison Bourgeoise, EMS appartenant aux foyers de la ville de Bulle. Alors en formation d'animateur socioculturel, Alexandre Raemy prend en charge des moments de chant avec les résident-e-s. Au fur et à mesure des expériences, il perfectionne son dispositif pour encourager au maximum l'autonomie, l'entraide et la participation des personnes accompagnées.

En collaboration avec le Réseau Santé et Social de la Gruyère, ces moments de chants s'ouvrent à la population bulloise dans l'objectif de déstigmatiser l'EMS et permettre davantage de perméabilité. Le premier mai 2024, six sénior-e-s viennent se joindre aux résident-e-s pour écouter les enfants du mois de mai et combler les pauses en chantant ensemble. La Chantée vient de naître.

Après ce premier succès, les chantées s'enchaînent au rythme d'une par mois. De plus en plus de personnes se joignent, la ville de Bulle se joint au projet pour diffuser plus largement la publicité. Le projet culmine à Noël 2024 avec 20 personnes de l'extérieur qui font grimper la participation de cette grande chantée de Noël à une cinquantaine de personnes réunies dans la salle à manger de la Maison Bourgeoise.

La fin de la formation d’Alexandre Raemy et la volonté des participant·e·s de prolonger et de perfectionner l’expérience convergent en ce projet de création d’une association accompagnée par Alexandre Raemy.

Public cible

Le projet vise prioritairement deux publics principaux : les senior·e·s résidant à domicile à Bulle et région et les senior·e·s résidant aux foyers de la ville de Bulle.

Allant se produire dans divers EMS fribourgeois ou d’autres institutions (Palliavie), le projet touche également les résident·e·s de ces établissements. Il peut également bénéficier aux proches des participant·e·s.

Le projet

Deux fois par mois, les participants se réuniront pendant l’après-midi pour chanter autour du piano, sous la direction d’Alexandre Raemy. Ils se réuniraient en alternance à la Maison Bourgeoise et au foyer de Bouleyres.

Jusqu’à quatre fois par année, l’association organisera une prestation dans un EMS de la région ou dans une autre institution. Une délégation de chanteur·euse·s se déplacera pour chanter une sélection sous la direction d’Alexandre Raemy. Le public sera invité à se joindre pour chanter également, faisant de ces moments, un moment de sociabilité dans la musique davantage qu’un véritable concert.

BUTS VISÉS

Un tel projet peut se décliner en divers objectifs cependant, sur la base des premières chantées, certains objectifs sont tout à fait atteignables et sont à privilégier et d’autres objectifs peuvent s’envisager sans pouvoir s’affirmer de façon certaine. Ils constituent donc des pistes d’orientations pour un potentiel développement futur du projet.

Pour les atteindre, ils s’articulent tous à un objectif financier principal similaire à de nombreux projets d’animation socioculturelle : la gratuité totale d’accès pour ses membres. Cela permet un accès bas-seuil et un vrai brassage social.

Objectifs ciblés et privilégiés

Le plaisir de chanter

Le développement et le maintien du lien social

Le développement et le maintien du sentiment de participation

Pistes de développement (objectifs secondaires)

L’entraide par les pairs

Le lien intergénérationnel

L’éclosion d’actions similaires

La sensibilisation du grand public par la valorisation



ORGANISATION

Dans un objectif de participation et d'idéal démocratique, il est important que ce projet ait une structure associative (art. 60 et ss du Code Civil). Cela assure au projet une plus grande flexibilité, et permet à ses participant·e·s le maintien d'un pouvoir sur la direction et l'organisation.

Organe bénévole (comité)

Le comité est composé de membres participant au projet. Idéalement, il sera composé de membres habitants à domicile et de membres habitant en EMS. Ce mélange poursuit là encore le but de lien et de participation. Il sera épaulé par Alexandre Raemy pour permettre d'accompagner les personnes qui présentent des limites dans leur participation. Afin d'assurer une continuité et pallier les risques liés à l'âge des participant·e·s (problèmes de santé, handicaps physiques et cognitifs, décès), un minimum de six personnes est à préconiser. A l'interne, des solutions devront être trouvées pour gérer les égalités.

Les membres du comité se réunissent deux-trois fois par année afin de :

- Décider les grandes lignes de l'année et de proposer des projets de concerts dans d'autres EMS.
- Porter la voix des autres participant·e·s
- Préparer une assemblée générale
- Evaluer en continu le projet et élaborer des pistes d'amélioration
- Contrôler la comptabilité
- Nommer le, la coordinateur·ice

Les membres du comité recevront un défraiement en remerciement du travail effectué sous la forme d'un repas organisé dans un restaurant de la ville de Bulle.

Organe professionnel

L'organisation effective est déléguée à un·e employé·e de l'association. Cette personne est chargée :

- D'organiser et d'animer les séances de chant
- D'assurer le bon suivi de la communication interne et externe
- De planifier les sorties « concert » de l'association et d'en organiser le bon déroulement (trajet, coordination avec les EMS, frais)
- De soutenir le comité dans ses décisions
- De favoriser l'entraide, le lien entre les personnes et la participation
- D'assurer la recherche de fonds
- D'assurer en lien avec le comité la pérennisation du projet et son développement éventuel
- De gérer le budget annuel et sa prévision
- De rendre des comptes aux organes partenaires subventionneurs
- D'assurer la transition avec son éventuel·le remplaçant·e

Organe de surveillance

Afin d'éviter des conflits d'intérêt et un déséquilibre des pouvoirs, l'association rend compte annuellement de ses activités et de ses finances au principal partenaire financier qui s'engage comme organe de surveillance. Cet organe n'intervient qu'en cas de signalement d'un manquement, de soupçons de conflits d'intérêt, d'abus de pouvoir ou de comportements problématiques de la personne engagée ou au sein du comité. En cas de manquement avéré, il soutient le comité dans le renvoi des personnes incriminées et dans l'engagement des remplaçante·s.

RESSOURCES ET LIMITES

Ressources matérielles

Tout d'abord le projet peut s'appuyer sur la logistique des foyers de la ville de Bulle. La Maison Bourgeoisiiale et le Foyer de Bouleyres disposent chacun d'une grande salle polyvalente, d'un piano et d'équipes pouvant accompagner les personnes fragilisées. Les bâtiments sont de plus équipées d'une cafétéria et de toilettes adaptées qui facilitent l'organisation des collations et le bien-être des participant·e·s.

Le projet peut se construire sur un grand répertoire de chansons construit avec ses participant·e·s pendant quatre ans. Il sera nécessaire de renouveler quelque peu le stock de cahiers de chant et de penser un moyen de rendre le matériel facilement transportable. Alexandre Raemy possède un très bon piano électrique qu'il peut mettre à disposition du projet.

Pour les transports, le projet pourra s'appuyer sur les bus des foyers de la ville de Bulle pour leurs résident·e·s, sur les véhicules participant·e·s qui possèdent un permis (5 selon un premier sondage) et pourront compléter les places manquantes avec la location du bus *Sympa*.

Ressources symboliques

Le projet doit s'appuyer sur la motivation actuelle et montrée pendant une année de ses membres.

Il peut également construire avec le temps dont disposent les personnes qui pourront se joindre au comité.

Alexandre Raemy est en possession d'un diplôme de direction CH1 au conservatoire de Fribourg et d'un Bachelor en travail social, option animation socioculturelle de la HETS Lausanne qui lui permettent d'allier, plaisir de chanter et enjeux sociaux avec professionnalisme.

Le projet est issu de quatre ans d'expérimentations et est donc construit sur des bases solides expérimentées.

Appuis institutionnels

Pour fonctionner, l'association aimerait pouvoir s'appuyer financièrement sur diverses institutions :

- Les foyers de la ville de Bulle
- La ville de Bulle
- Le réseau santé et social de la Gruyère (RSSG)
- La fondation Prosenectute

Limites à considérer

Le projet présente deux fragilités principales :

Tout d'abord, il repose en premier lieu sur le lien établi avec Alexandre Raemy et son leadership. Il faudra donc rapidement trouver des moyens de rendre le projet indépendant de M. Raemy si objectif de pérennisation il y a.

Ensuite, le projet tient également sur le degré de participation de ses membres et sur leur engagement. S'agissant d'une population fragilisée notamment sur le plan de la santé, le renouvellement des membres doit donc constituer une priorité absolue sans pour autant qu'un trop haut taux de participation nuise à la qualité des liens interpersonnels.

BUDGET ANNUEL

Descriptif d'entrée budgétaire	Dépenses	Recette
<i>Charges de personnel (24 services, 4 concerts, 4 services administratifs : 200CHF/service)</i>	6400 CHF	
<i>Charges sociales (28,98%)</i>	1855 CHF	
<i>Défraiement du comité</i>	600 CHF	
<i>Frais de déplacement</i>	1000 CHF	
<i>Papèterie</i>	500 CHF	
<i>Collations (50 CHF par session)</i>	1200 CHF	
<i>Communication</i>	1000 CHF	
<i>Frais de salle</i>	1200 CHF	
<i>Assurance RC</i>	200 CHF	
<i>Autres et administratifs</i>	500 CHF	
<i>Subvention ville de Bulle</i>		6000 CHF
<i>Subvention Prosenectute</i>		3000 CHF
<i>Subvention RSSG</i>		2000 CHF
<i>Autres subventions (privé)</i>		1500 CHF
<i>Dons (nature)</i>		500 CHF
<i>Participation des foyers de la ville de Bulle</i>		1500 CHF
Equilibre	14'455 CHF	14'500 CHF

